

COORDONNÉES ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Dans le cadre des causeries du mardi, rejoignez-nous à 14h00 les 1ers mardis de chaque mois au :
- « VILLAGE », Jardin Lécuyer, avenue Emile Ripert, 06 300 NICE,
- Vous pouvez apporter vos documents et factures pour des informations personnalisées

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter les travailleurs sociaux du R.I.M.D.O.

J. QUEFFURUS

Assistante Sociale
SIAS-CLIC
Tel: 04.97.11.40.64

M.H. GAY-PARA

Conseillère en ESF
Service social RMI
Tel : 04.93.97.93.23

S. PRETOT

Conseillère en ESF
Service S.A.P.S.D.S.
Tel : 04.97.13.30.52

J. MARTIN

Conseillère en ESF
Maurice de Alberti
Tel : 04.92.00.37.64

A. NANDREA

Assistante Sociale
Service social RMI
Tel : 04.97.11.40.55

K. KHATTABI

Conseillère en ESF CHRS
Service social RMI
Tel : 04.93.97.93.23

*Des réunions conviviales rassemblent des
personnes de tous âges.
Entrée libre et gratuite*

VILLE DE NICE Centre Communal d'Action Sociale



www.ccas-nice.fr

R.I.M.D.O

**Réseau d'Information pour la Maîtrise
des Dépenses d'Omestiques**

Direction de l'Action Sociale et de la Santé

Mise à jour janvier 2010

Dès 2003, le service social RMI a entrepris une réflexion sur les difficultés financières rencontrées pour les bénéficiaires du RMI, dans la gestion de leurs dépenses domestiques.

Après plusieurs réunions d'informations collectives et de travail sur le thème des économies d'énergie, le RIMDO a vu le jour en 2005.

Compte tenu de l'intérêt de cette action, les différents services sociaux du CCAS sont maintenant amenés à participer à l'animation de ce réseau, afin de proposer à leur public de participer aux réunions d'information collective.

Les lieux : Dans un souci de proximité, les rencontres sont organisées dans les locaux du C.C.A.S implantés sur les différents quartiers de NICE.

LE CONTENU DES INFORMATIONS COLLECTIVES :

• Les économies d'énergie :

➤ Comprendre sa facture EDF, GDF, Eau : savoir lire les informations indiquées sur la facture, afin de prendre conscience du coût de l'énergie et pouvoir se mobiliser pour aboutir à des économies.

➤ Connaître les différents contrats et modes de paiement afin de les adapter aux pratiques des usagers (heures creuses, heures pleines, facturation bimestriel ou mensuelle, paiement par prélèvement ou par TIP...).

➤ Proposer de nombreuses astuces pour faire des économies en changeant les pratiques quotidiennes.

• Le coût du logement

➤ Présenter les devoirs de l'occupant (locataire ou propriétaire)

➤ Les frais liés à l'installation dans un logement et les démarches nécessaires (état des lieux, bail)

➤ Les charges de logement :

✓ qui doit régler quoi ?

✓ les aides financières (FSL, LocaPass)

➤ Sortie du logement :

✓ Que devient le dépôt de garantie ?

✓ Dans quel cas le propriétaire peut vous donner congé ?

✓ Comment pouvez-vous donner congé ?

✓ Qu'est-ce qu'une expulsion ?

➤ Le budget logement :

✓ Comment gérer au mieux les différentes charges liées au logement (loyer, factures énergie, assurances, impôts...).

• La banque : (Mieux se repérer pour éviter les pièges)

➤ Les différents types de crédit

➤ Le dossier de surendettement et la procédure de redressement personnel :

✓ Qui peut en bénéficier ?

✓ Où s'adresser ?

✓ Comment établir un dossier.

• L'alimentation et son budget

(Bien se nourrir à petits prix)

➤ Qu'est-ce qu'une alimentation équilibrée ?

○ Les groupes d'aliments

○ Comment établir un menu équilibré ?

➤ Comment se nourrir en dépensant peu ?

○ Comment choisir les denrées (date de péremption...)

○ Conservation des denrées

○ Quels magasins privilégier ?

○ Conseils et astuces : faire ses courses le ventre plein...

• Le coût de la santé :

➤ Prendre conscience de l'importance d'une complémentaire santé, en présentant les différents types de complémentaires, leurs avantages et inconvénients, afin de choisir celle qui correspond le mieux à la situation de l'utilisateur :

✓ La CMU de base et la CMU complémentaire

✓ La déduction sur les cotisations ou primes de protection complémentaire santé (aide financière versée par la CPAM à la mutuelle du bénéficiaire)

✓ Les mutuelles

✓ Les assurances

➤ L'accès aux soins : où peut-on se faire soigner lorsque l'on dispose d'un petit budget ?

➤ Le médecin référent et les conditions de remboursement.